

**ACCUEIL LORS DE LA PRESENTATION DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION  
HQE le 28 avril 2010 au CNOSF**

**PAR JM BRUN VICE-PRESIDENT Délégué Du CNOSF**

Madame, Monsieur, chers amis sportifs,  
Bonjour à tous,

Bienvenue à la Maison du Sport Français pour partager un temps fort sur un point qui s'inscrit dans le cadre du développement d'une politique de Haute Qualité Environnementale des équipements sportifs.

Merci à chacune et chacun d'entre vous d'avoir pris sur votre temps pour venir fertiliser cette réflexion dans l'intérêt du plus grand nombre ; je vous adresse les cordiales salutations du président MASSEGLIA qui est à Dubaï.

**Permettez-moi de saluer tout particulièrement et de remercier chaleureusement:**

Jean-Michel PASTOR, Inspecteur général au Ministère de la Santé et des Sports

**L'Association AIRES** et son Président Monsieur Jean-Marie GEVEAUX, et son secrétaire général, Roger BONNENFANT – pour leur pilotage et leur capacité à poser les problématiques pour le futur en relation permanente avec nous.

**La société Certivéa** et son équipe – Messieurs Christophe GERARD, Baptiste BALZEAU et Ludovic LUSIGNET pour la conduite des groupes de travail et la vigilance apportée dans la collecte des points de vues de tous les acteurs.

**Le Secrétariat d'état aux sports** et la direction des sports plus particulièrement, pilote attentif et commanditaire du référentiel, avec Monsieur Denis ROUX, chef de bureau, Madame Hélène FORTIN et Monsieur François VIGNEAU, architectes.

**L'Association HQE** avec Madame PERISSIN-FABERT.

**Les représentants du Ministère de l'écologie**, de l'énergie, du développement durable et de la mer, et tout particulièrement Madame Nathalie POULET ici présente.

**Les représentants du Ministère de la santé et des sports.**

**Le C.N.D.S.** représenté par son Secrétaire général, Monsieur Lucien MARCIANO.

**Les fédérations** qui se sont exprimées lors du groupe utilisateurs pour aider les maîtres d'ouvrage à toujours mieux ajuster leurs projets aux besoins des populations concernées : en particulier les Fédérations de Sports Boules, de Montagne et d'Escalade, de Tennis de table, de Tennis, de Basket-ball, de Handball, l'UNSS, l'UFOLEP, l'USEP, la FF Natation, le Badminton ...

Monsieur Bernard PONCEBLANC, Président de la Commission des Equipements et Monsieur Guillaume Delcourt du CNOSF pour leur enthousiasme à engager le mouvement sportif sur des problématiques innovantes en matière d'équipements. Je voudrais saluer également Monsieur Denis CHEMINADE qui a passé le témoin récemment.

J'ai, pour ma part, l'intime conviction que l'esprit de la démarche du sujet à l'ordre du jour doit s'inscrire dans le « comment mieux faire ensemble avec une mise en perspective globale, réaliste et pragmatique, permettant les anticipations requises à chaque étape, pour un usage fonctionnel et adapté à nos besoins ».

L'expérience démontre que les bonnes questions posées en amont évitent bien des difficultés ultérieurement ; pour **faire évoluer** des pratiques, il est impératif de faire évoluer des comportements, et corrélativement des modes opératoires ; c'est au plan de la **gouvernance** de l'ensemble du déroulé des différentes phases d'une opération que se joue sa bonne réalisation en partant de l'élaboration du projet à la réception définitive de l'ouvrage.

Je rappellerai que le développement durable consiste aussi à favoriser le bien être dans un cadre préservant les bons équilibres.

### **1. l'intérêt pour les fédérations et le mouvement sportif**

La démarche HQE appliquée à la construction d'une salle de sport pourrait se décliner par la réalisation de bâtiments, adaptés aux besoins, avec des cibles dites de confort des pratiques et de santé des pratiquants, dont les impacts sur l'environnement soient maîtrisés au mieux.

Cela passe notamment par la prise en compte de deux objectifs majeurs :

la **recherche** d'une plus grande qualité au bénéfice des utilisateurs et des personnels appelés à y travailler,  
et la **construction** de bâtiment contribuant de façon positive à la protection de l'environnement (*intégration dans le paysage, rattachement aux services urbains, réduction des consommations de ressources naturelles et des rejets,.....*).

Construire une salle de sport met en situation une chaîne d'acteurs partant du maître d'ouvrage à l'initiative des travaux. Celui-ci doit savoir précisément à **quels besoins** le bâtiment doit répondre, **les attentes** de ceux qui l'utiliseront et y travailleront, les **conditions de son futur** entretien et de son exploitation.

- Il est évident qu'un équipement spécifique pour une activité donnée nécessite une **consultation**, à valeur ajoutée certaine, auprès de la fédération concernée, soumise elle-même à des règlements fédéraux et des normes spécifiques de sécurité.

La « haute qualité environnementale » a nécessité de se mettre d'accord sur un vocabulaire, comme élément de langage commun de la démarche HQE, les «14 cibles».

Traiter les 14 cibles lors de la construction d'une salle de sport, demande au maître d'ouvrage d'intégrer plusieurs éléments et notamment :

*Recenser les besoins et les souhaits des futurs utilisateurs,  
consulter à chaque fois que cela est possible,  
identifier les niveaux de performance et les qualités fonctionnelles attendues pour  
que les bâtiments remplissent les fonctions auxquelles on les destine,  
envisager les évolutions futures;  
etc.....*

*En bref, avoir une vision générale et globale des besoins présents avec une  
projection dans le futur, afin de prévoir aussi les conditions techniques requises  
pour faciliter d'éventuelles évolutions ultérieures (exemple de l'extension),*

C'est la raison pour laquelle, un groupe de travail de fédérations réunis au CNOSF, a proposé qu'un document –libellé projet sportif d'équipement- **PSE**, soit ajouté au **SMO** (système de management de l'opération). Celui-ci est appelé à retenir l'attention du Maître d'Ouvrage en amont de la programmation de l'équipement et l'amener, avec son Maître d'œuvre, à examiner les différentes possibilités **en lien avec les acteurs concernés** et donc les fédérations. Le PSE a donc pour objectif d'aider, au début de sa réflexion, le Maître d'Ouvrage dans sa démarche.

C'est aussi pour cet enjeu que le CNOSF et différentes fédérations nationales ont participé à l'élaboration de cette version 0 du référentiel de certification HQE Salles multisports

## **2. Les perspectives pour l'avenir**

### **D'un point de vue technique :**

L'ambition est d'aller vers une plus grande qualité de pratique des utilisateurs et des personnels appelés à travailler dans ces salles et de réaliser des équipements sportifs s'inscrivant dans la démarche du développement durable. **Ainsi, améliorer les conditions de pratiques sportives dans les salles multisports exige une coopération plus poussée** avec les maîtres d'ouvrage.

La réalisation d'une salle multisports répondant le mieux possible aux cibles de la HQE, nous amènent à mieux nous interroger et répondre à la question «quels équipements pour quelles pratiques sportives.....(compétitions, scolaires, loisirs,....)

### **D'un point de vue global :**

La **sensibilisation** constitue un point important . Le mouvement sportif se doit d'assurer une sensibilisation accrue sur les enjeux et les défis liés aux besoins d'équipements sportifs et à la rénovation d'un parc vieillissant, pas toujours en capacité de répondre à certains niveaux de compétition. Celle-ci doit s'opérer dans une démarche partenariale et dans un esprit de co-construction avec les Maîtres d'Ouvrage concernés.

Au delà de l'équipement, il y a son positionnement, sa desserte et l'ouverture sur la cité de ces salles multisports qui devront également contribuer à la qualité de vie du plus grand nombre. La question n'est pas nouvelle, mais la reformuler au travers d'approches sociétale, environnementale et économique renvoie au nécessaire aménagement sportif du territoire, débat duquel le CNOSF ne sera pas absent dans le cadre d'un enjeu éminemment d'intérêt général. Préparons ensemble les outils nécessaires à une meilleure collaboration dans l'avenir, constituant les effets de levier opérationnels, afin que nos fédérations soient de véritables acteurs dans ce processus.

Merci de votre attention  
JM BRUN